



**Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS**

Octobre 2023,

Laïcité, le double langage du Maire !

Au dernier conseil municipal, majorité et opposition ont voté d'une même et seule voix la « Charte de la Ville de Perpignan pour la défense des Valeurs de la République Française et la promotion de la Citoyenneté & Laïcité ». Cette charte est censée être en direction des associations. On se demande bien la nécessité d'un tel document alors même qu'il existe déjà le contrat d'engagement républicain, entré en vigueur depuis janvier 2022, par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République.

Fort bien, mais la CGT des territoriaux de Perpignan n'oublie pas que la Mairie si prompte à faire la leçon sur la laïcité s'octroie certaines libertés avec celle-ci. Ce qui est valable pour les associations ne l'est visiblement pas pour elle-même.

En effet, en décembre dernier, une crèche de Noël (un pessebre) a trôné dans le patio de l'Hôtel de ville pendant un mois. Or cette installation religieuse est une violation de l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Un collectif d'associations partis et syndicats (dont la CGT) ont fait appel au préfet pour faire respecter la loi. Puis la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) a fait un référé devant le tribunal administratif qui a donné raison au collectif et demandé l'enlèvement de la crèche. Ce que le Maire n'a pas fait avant la rentrée scolaire de janvier sous des prétextes fallacieux.

Depuis avril 2021, un nouveau logo de la ville « rayonne » avec en son centre une version de Saint-Jean Baptiste qui est très reconnaissable bien qu'il soit « laïcisé ».

Nous n'oublions pas non plus l'épisode de la procession pour faire tomber la pluie lors de la canicule de cette année organisée par le conseiller municipal en charge de l'eau Par ailleurs, la presse locale met en avant la présence d'élus d'Aliot dans des messes royalistes.

La CGT des territoriaux de Perpignan tient aussi à rappeler que l'autorité territoriale a fait mettre la charte de la laïcité dans tous les services pour que les agents et les usagers la connaissent et la respectent. Pourquoi s'en dispense-telle pour elle-même ?

La laïcité selon Monsieur le Maire, c'est quand ça l'arrange et de préférence pour les autres !

Pour notre part, nous tenons à rappeler notre attachement au principe de la laïcité, contre toute instrumentalisation.

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan
Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN
Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com Facebook CGT Mairie Perpignan
Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67